



62ème ASSEMBLEE GENERALE – Vendredi 14 septembre 2018 PLOUER-SUR-RANCE

==-----==

L'assemblée générale convoquée débute à 19h45 en présence de 16 membres adhérents. 32 pouvoirs de représentation ont également été transmis au secrétariat. Le quorum est atteint. Il est noté la présence d'un auditoire public complémentaire d'une quinzaine de personnes.

Secrétaire de séance : Patrice BOURDON.

Il est projeté en séance un support pouvant être mis à disposition à la demande de nos membres.

1) Rapport d'activités 2018

Le président fait état de l'activité régulière et quotidienne par les animateurs de l'association de tout ce qui montre une animation active. On ne peut rentrer dans le détail de toutes ces actions, mais elles sont listées et échangées :

- Des liens réguliers avec les propriétaires de Vaurien
- Des communications physiques (courriers) ou virtuelles (newsletter) pour tenir informer
- La production du bulletin annuel (env. 250 contacts)
- L'implication de nos membres pour tenir à flot les événements de notre calendrier
- Une présence régulière dans les instances de la FFV
- Une présence régulière dans les instances du CIV
- La tenue à jour de nos règles de classe et de jauge
- L'animation des réseaux sociaux (surtout FB)

Toutes ces actions demandent un suivi régulier et ne peuvent être portées que si tout le monde s'implique. C'est le fruit d'un ensemble de petites tâches.

En point particulier, il est évoqué la gestion de notre site internet qui est fondamentale. A ce jour ce travail est assuré par Jean-Jacques Girard, mais il est impératif à terme d'identifier une personne susceptible d'apporter du renfort sur ce sujet.

Au 9 septembre, il est enregistré 108 membres adhérents. Ce bilan est comparable aux années précédentes et demeure stable. Il est rappelé que notre volume d'adhérents est un des signes du dynamisme potentiel d'une classe. On peut également notifier qu'au-delà d'une centaine d'adhérents, l'image d'une classe commence à interpeller la vision extérieure d'une association. C'est également la principale ressource financière de l'association et donc un point qui ne peut en aucun cas être négligé. Tout adhérent doit être considéré au même niveau, quelque soit sa capacité d'implication dans l'association.

Concernant l'animation nautique, nos rassemblements traditionnels du calendrier ont vu une participation stable pour Quiberon et Les Moutiers. Le National et Classique avec une trentaine de bateaux s'annonce d'un bilan satisfaisant. Sur le championnat du monde, l'implication des meilleurs régatiers est remarquable tant d'un niveau quantitatif que qualitatif. Nous notons la performance du 1^{er} équipage français au général, et surtout qui termine à la deuxième place en junior. De même les résultats de l'équipe de l'ASNQ en championnat départemental du Morbihan sont mis en avant comme exemple. Le président rappelle en séance l'importance de l'équilibre du calendrier et que nous ne pouvons nous satisfaire d'une légère stagnation de notre volume de participants à nos rassemblements.

Il est également fait état de la mise en place de deux animations à l'occasion des « Voiles au Fil de l'Eau »

au Yacht club de l'Ile de France et du « Tour de l'Ile Callot » au CN Carantec qui montre que notre classe sait se mettre en avant sur ce type d'opération. Il suffit juste du bon moment au bon endroit et d'un peu d'émulation collective.

Le débat s'ouvre également sur des rassemblements connus où certains peuvent participer de façon individuelle. Par exemple des régates locales, les Rendez-vous de l'Erdre, etc... Cela n'est pas forcément relayé par l'association. **Le président insiste sur le fait que c'est également à tous de communiquer sur ces rassemblements et que nos outils internet sont à disposition. Il est toutefois retenu la mise en place d'une liste de ces rassemblements sur notre site internet qui viendrait en parallèle de notre calendrier « officiel » annuel.**

Soumis au vote, le rapport d'activités est approuvé en séance à l'unanimité des participants.

2) Rapport financier 2018

A date, le montant des entrées est de 4237 €, le montant des sorties est de 3449 €.

Les encours positifs : compte courant pour 788€, livret d'épargne pour 19612 €, fond en espèce pour 90€.

Il est présenté une synthèse des bilans financiers des 4 dernières années faisant état de la vision globale de notre trésorerie qui demeure stable.

Le bilan de l'exercice pour la période du 01/11/2016 au 31/10/2017 est présenté en séance par le trésorier Patrice BOURDON et validé en séance par notre vérificateur aux comptes Philippe Plaçais désigné lors de l'AG 2017.

Le bilan en cours de l'exercice courant du 01/11/2017 au 31/10/2018 est présenté en séance. Franck Morize nommé vérificateur aux comptes pour cet exercice sera sollicité lors de la clôture courant novembre 2018.

Le budget prévisionnel 2018 et le réalisé sont présentés. Ce budget laisse apparaître à date un bilan légèrement négatif. Cela est dans l'approche globale de notre association. Toutefois, le président rappelle qu'en regard de nos entrées presque exclusivement basées sur les cotisations des membres, il reste délicat de tenir les objectifs et limite une croissance éventuelle.

Conformément à nos statuts, il est proposé de reconduire le montant de la cotisation 2019 à 30 € minimum. La proposition est approuvée à l'unanimité.

De même et pour répondre aux obligations légales, l'assemblée est sollicitée pour nommer un vérificateur aux comptes pour la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

M. Philippe Plaçais se propose. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

Soumis au vote, le rapport financier est approuvé en séance à l'unanimité des participants.

3) Perspective 2019

Le programme des animations 2019 est en cours de réflexion. Il est fort probable qu'il s'articulera autour de nos rassemblements traditionnels.

- Le National & Classique qui devrait être maintenu sur septembre
- Les P'tits bouchons pour la 10^{ième} édition et Les Moutiers
- Le championnat du monde en Italie
- La Semaine du Golfe
- Evaluer d'aller vers le plan d'eau du Havre dans le cadre du projet 2020

Le président, une fois encore, insiste sur l'équilibre du calendrier. Il mentionne qu'on ne peut exclure dans ce programme l'ensemble des pratiquants du territoire hexagonal.

A ce titre, la réflexion de la tenue du « Critérium National et Classique » sur une période de trois jours permettant une plus large participation doit être considérée.

4) Mondial 2019

Le Mondial 2019 sera organisé par l'ASV Italie. Il se tiendra à Colico - Lac de Côme du 21 au 27 juillet 2019. C'est un rendez-vous important en perspective du projet France 2020. En raison d'une région à forte influence touristique, il est recommandé d'anticiper son souhait de participer. Notre association informera très en amont sur les mises en garde organisationnelles. Il est noté un appel à la participation des bateaux bois. C'est une opportunité pour l'association française de présenter de nouveaux équipages.

5) Mondial 2020

L'AS Vaurien France confirme que le Championnat du Monde Vaurien se déroulera sur la semaine du 25 juillet au 1^{er} août 2020 en France. La Société des Régates du Havre nous accueillera.

Le processus d'organisation sera lancé durant l'automne 2018.

Notre association attire l'attention sur cette date remarquable et espère que ce pourra être l'occasion de mobiliser tous nos bénévoles.

6) Information Comité Technique et International Vaurien

Concernant l'évolution de jauge du Vaurien, un débat anime actuellement la classe internationale. Il s'agit d'une réflexion sur l'adoption du mat en carbone. Le président sollicitera un panel de compétiteurs Vaurien sur le bien fondé (ou pas) de la démarche et en fonction des éléments techniques avancés.

Concernant le championnat du monde, il a été décidé de supprimer les quotas de participation. Cela doit être officialisé dans les règles du championnat du monde. En tout état de cause, chaque association nationale garde autorité pour valider chaque participation.

7) Bilan du projet AFPA

Un petit rappel pour mentionner que l'ASVF en collaboration avec l'AFPA de Caen mène un projet pédagogique pour la réalisation de coque de Vaurien en Polyester. Quatre coques ont déjà été mises à disposition. Une cinquième coque est presque terminée. Si ce projet demeure passionnant, l'association va faire le bilan et évaluer la suite de ce projet.

Il est rappelé que l'Association est propriétaires des moules utilisés dans le cadre de ce projet.

8) Date de l'AG annuelle

Le président a été saisi par nos membres de la pertinence de tenir l'AG annuelle le vendredi soir lors de notre rassemblement du National. Cela pouvant être contraignant pour certains membres.

Le président rappelle que ce choix fut fait à partir de 2014 car la tenue d'une AG le samedi pendant une régates était compliquée et impactait le déroulement du programme de navigation et des festivités à suivre. Le président exprime également que les contraintes sont valables pour tout le monde.

Devant une assemblée partagée sur ce point, il est préposé un vote. Ce vote ne pouvant être que consultatif dans la mesure où il ne fut pas mentionné à l'ordre du jour. Par 29 voix contre 19 voix, la préférence est maintenue au vendredi soir.

Quoiqu'il en soit, le président considère avec la plus grande attention ce sujet et le prendra en compte dans l'organisation des années à venir et en fonction de contrainte du moment.

9) Election du conseil d'administration de l'AS Vaurien France

Le CA actuel est composé de 12 membres : Alexandre Appert, Patrice Bourdon, Nicolas Corbières, Benoit Drogou, François-Xavier Drogou, Jean-Jacques Girard, Marc Hérail, Alexandre Jacquinot, Yvon Le Roux, Fabrice Lièvre, Luc Valade, Thibault Vandrot.

Douze membres sont éligibles, par usage par renouvellement par quart, par ordre alphabétique et/ou d'ancienneté.

Les membres sortants sont :

- Marc Hérail qui se représente
- Alexandre Jacquinot et Luc Valade qui souhaitent mettre terme à leur fonction

Donc 3 postes sont à pourvoir au maximum.

Après appel à candidature, se présentent Briec DROGOU et Marc HERAIL qui se représente.

Le renouvellement du CA est soumis au vote. Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

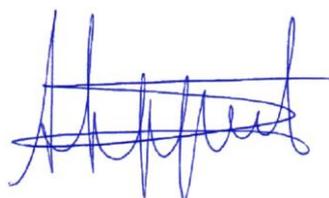
Le CA élu est composé de : **Alexandre APPERT, Patrice BOURDON, Nicolas CORBIERE, Benoit DROGOU, Briec DROGOU, François-Xavier DROGOU, Jean-Jacques GIRARD, Marc HERAIL, Fabrice LIEVRE, Yvon LEROUX, Thibault VANDROT.**

A l'issue de ce vote, Alexandre Appert président en exercice fait savoir qu'il sollicitera le Conseil d'Administration pour la nomination des postes statutaires de l'AS Vaurien France.

La séance est levée à 21h15.

Fait à Jouars-Pontchartrain le 14/10/2018

Le Président



A.APPERT

Le Secrétaire



P. BOURDON